



Collège Jules VERNE

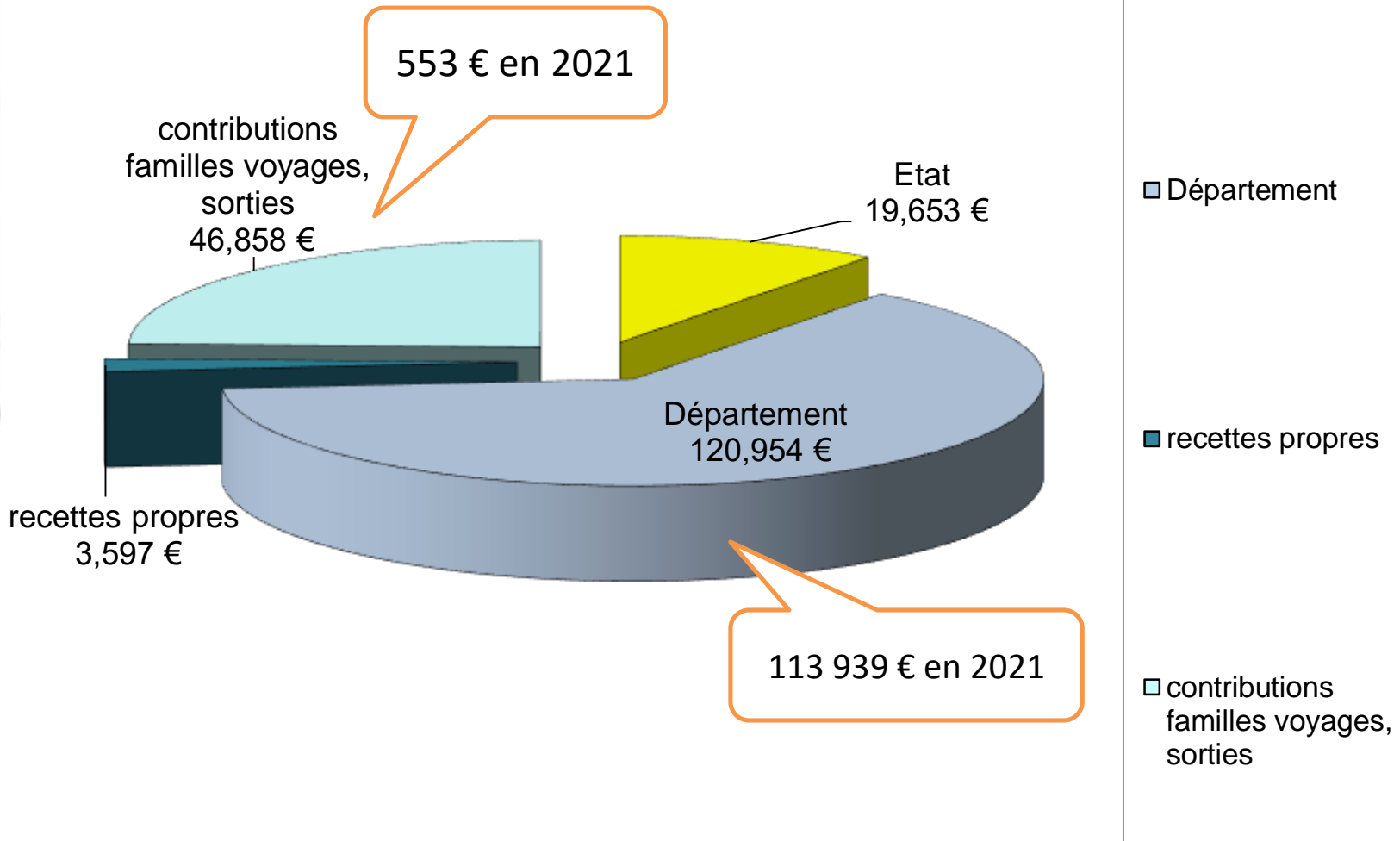
Conseil d'administration
du 04 avril 2023



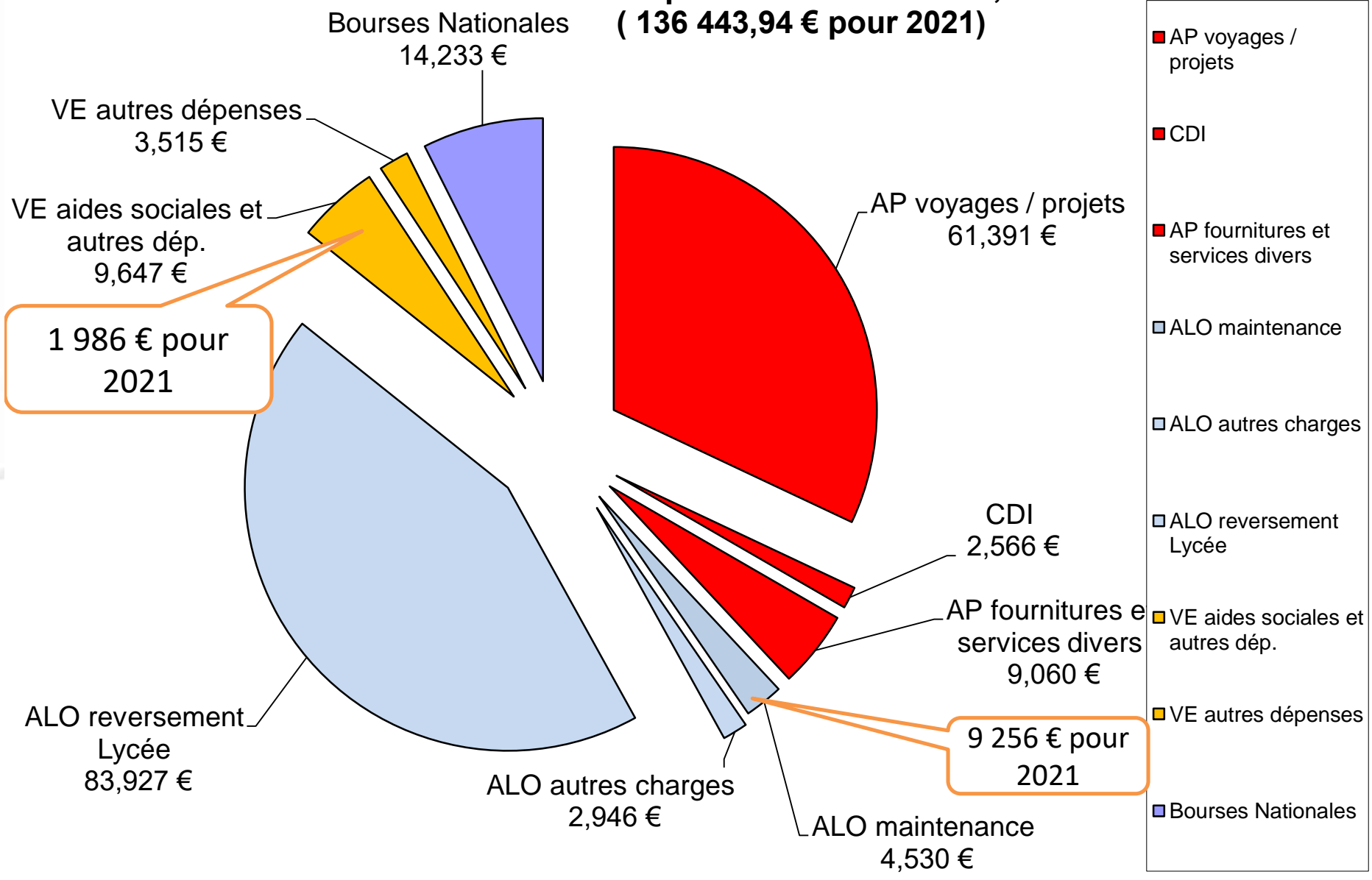
Compte financier 2022

- Acte qui **arrête les comptes** de l'exercice écoulé et rend compte du **résultat** de l'exercice.
- Permet de calculer le **Fonds de Roulement** de l'établissement.
- Il comprend un rapport de l'Ordonnateur, axé sur la gestion, et un rapport de l'Agent-Comptable.

Les recettes 2022 : 191 061,66 € (128 268,39 € en 2021)



Les dépenses 2022 : 191 814,84 (136 443,94 € pour 2021)



- AP voyages / projets
- CDI
- AP fournitures et services divers
- ALO maintenance
- ALO autres charges
- ALO reversement Lycée
- VE aides sociales et autres dép.
- VE autres dépenses
- Bourses Nationales

AP – projets éducatifs et voyages scolaires

Intitulé Projets	montant
Projet théâtre « La Boîte à Coulisses »	1 740,00 €
Défi mots	196,00 €
Résidence d'artistes	2 300,00 €
Sorties orientation Bougainville / Les Ailes du Campus	1 642,00€
Prix littéraire « Voyage en Julevernie »	1 540,50 €
Divers projets théâtre et cinéma, financés par familles et CD 44	2 408,50 €
Sortie Clisson	395,00 €

Intitulé Projets	montant
Voyage en Provence - latinistes	13 980,66 €
Echange avec BOSTON	36 564,25 €

Le Collège au sein de la cité scolaire



Reversement
83 926,50€

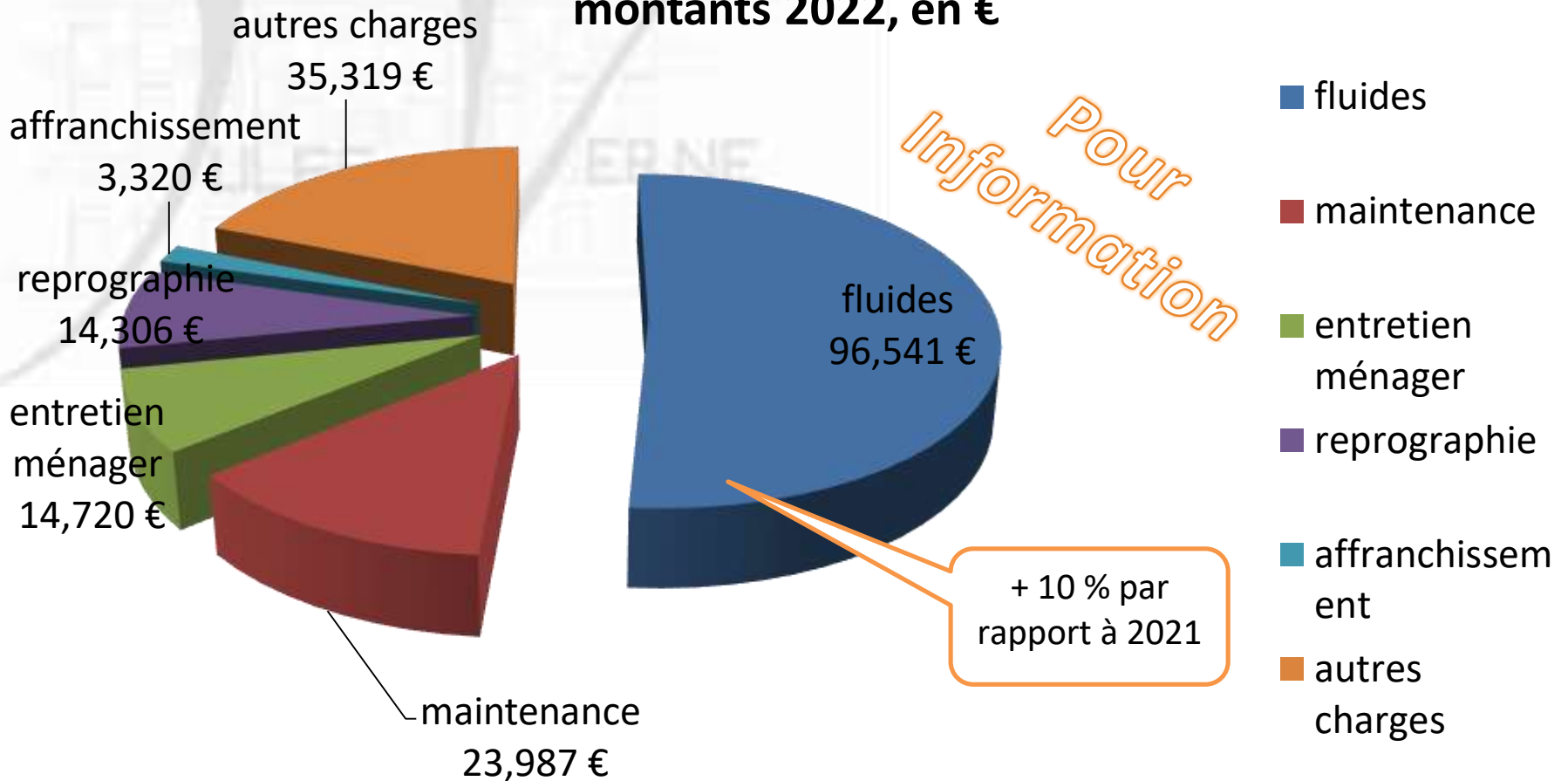
- 80 % de la Dotation globale de fonctionnement + complément de 15 000 € pour fluides

- Le Lycée, support de la cité scolaire

- Comptabilise l'ensemble des charges communes

ALO/SRH – Charges de la Cité Scolaire sur Budget Lycée

montants 2022, en €



Total charges 2022 : 188 190 €

Total charges 2021 : 203 027 (dont 20 311€ issus du SRH)

L'entretien du Patrimoine Immobilier

Opérations réalisées sur le budget du collège (Dotation spécifique département 44)	
travaux de plomberie	2 109,11 €
Travaux de couverture	1 473,36 €
travaux d'électricité	948,00 €
	4 530,47€

L'entretien du Patrimoine Immobilier

Pour
Information

Opérations de maintenance 2021	
travaux plomberie	1 866,00 €
travaux électricité	37,64 €
travaux de couverture	859,18 €
réparations portails	2 304,00 €
interventions réparations horloges / sono	837,00 €
réparation grilles de sol entrée	316,81 €
achats quincaillerie / serrurerie	329,68 €
achat matériels travaux électriques	207,43 €
entretien extérieurs / espaces verts	402,78 €
achats diverses fournitures maintenance	467,31 €
travaux peinture	5 449,77 €
Remplacement extincteurs / formation	2 903,73 €
Total :	16 181,33€

SBN / VE - Aides sociales

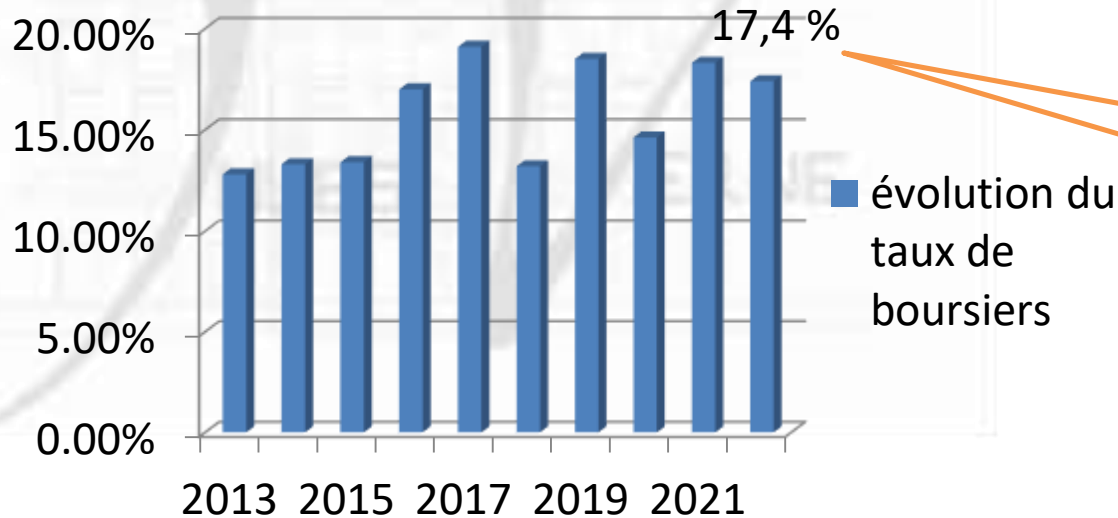
- Fonds Social départemental : 4 358,70€
 - Restauration : 24 élèves (4 358,70 €)
 - » *Reliquat au 31/12/2022 : 9,61 €*
 - » Rappel dépenses 2021 : 1 510,50 €
- Fonds Social État : 4 458,03 €
 - Restauration : 20 élèves (2 632,35 €)
 - Transport : 5 élève (316,08 €)
 - Fournitures scolaires : 7 élèves (1 502,60 €)
 - Sorties scolaires : 1 élève (7,00 €)
 - » *Reliquat au 31/12/2022 : 220,97 €*
 - » Rappel dépenses 2021 : 475,90 €

SBN / VE - Aides sociales

- Caisse de solidarité : 830,00 €
 - Restauration : 3 élèves (830,00 €)
 - » **Reliquat au 31/12/2021 : 5 335,17 €**
 - » Bilan des dons 2022 : 2 242,00€
 - » Rappel dépenses 2021 : 0,00 €

SBN / VE - Aides sociales

évolution du taux de boursiers



45 boursiers en 2022/2023

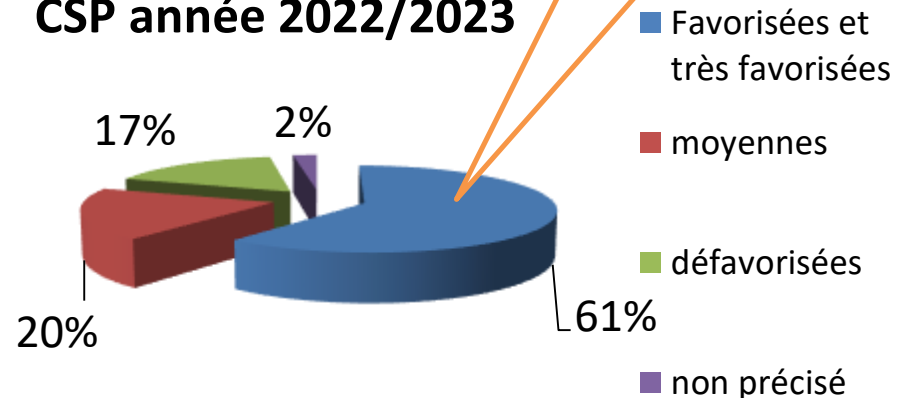
(52 en 2021/2022 ;

14 refus de bourses

Moyenne nationale collèges publics : 28,3 %

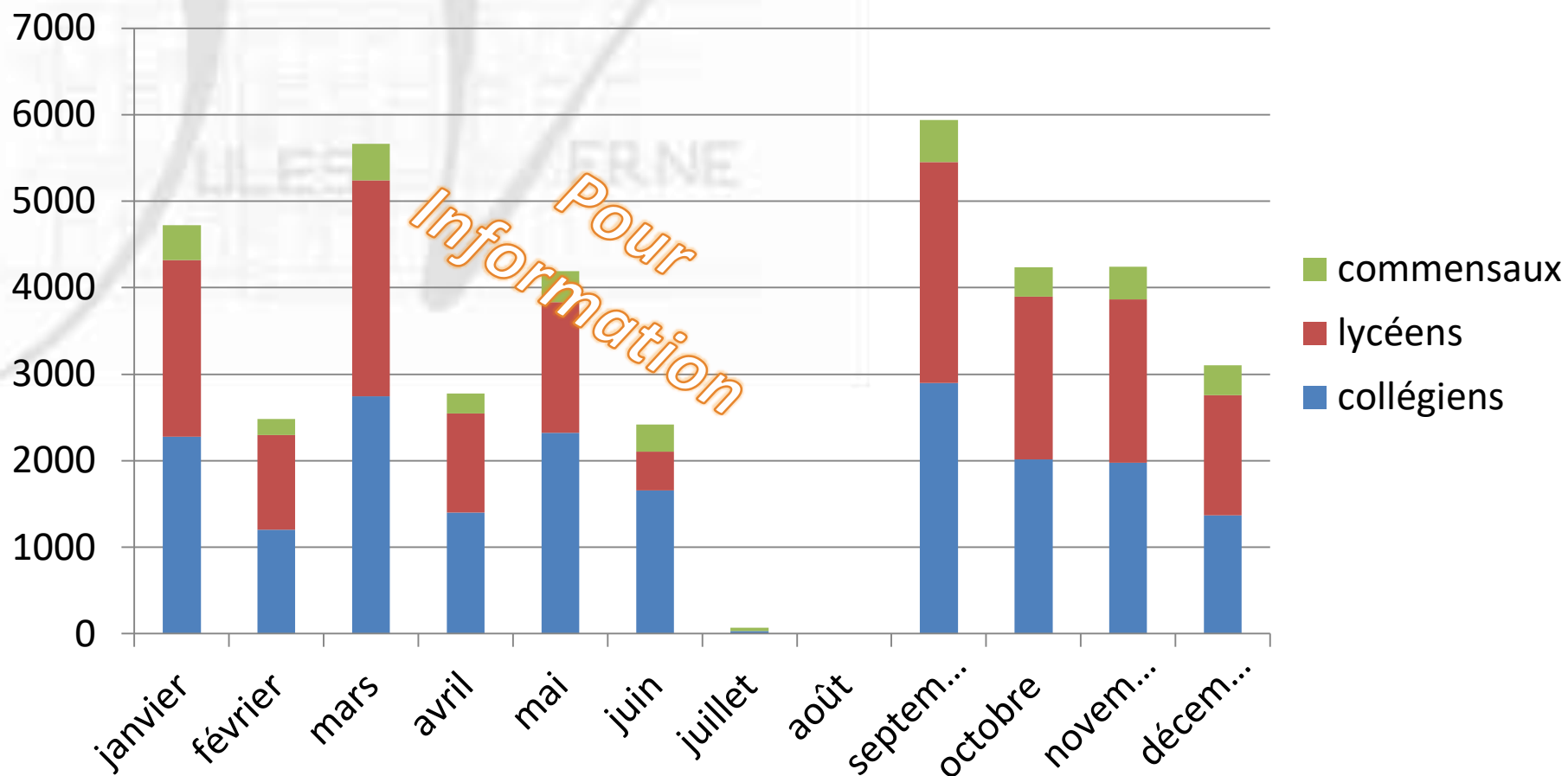
Moyenne nationale collèges : 33,4 %

CSP année 2022/2023



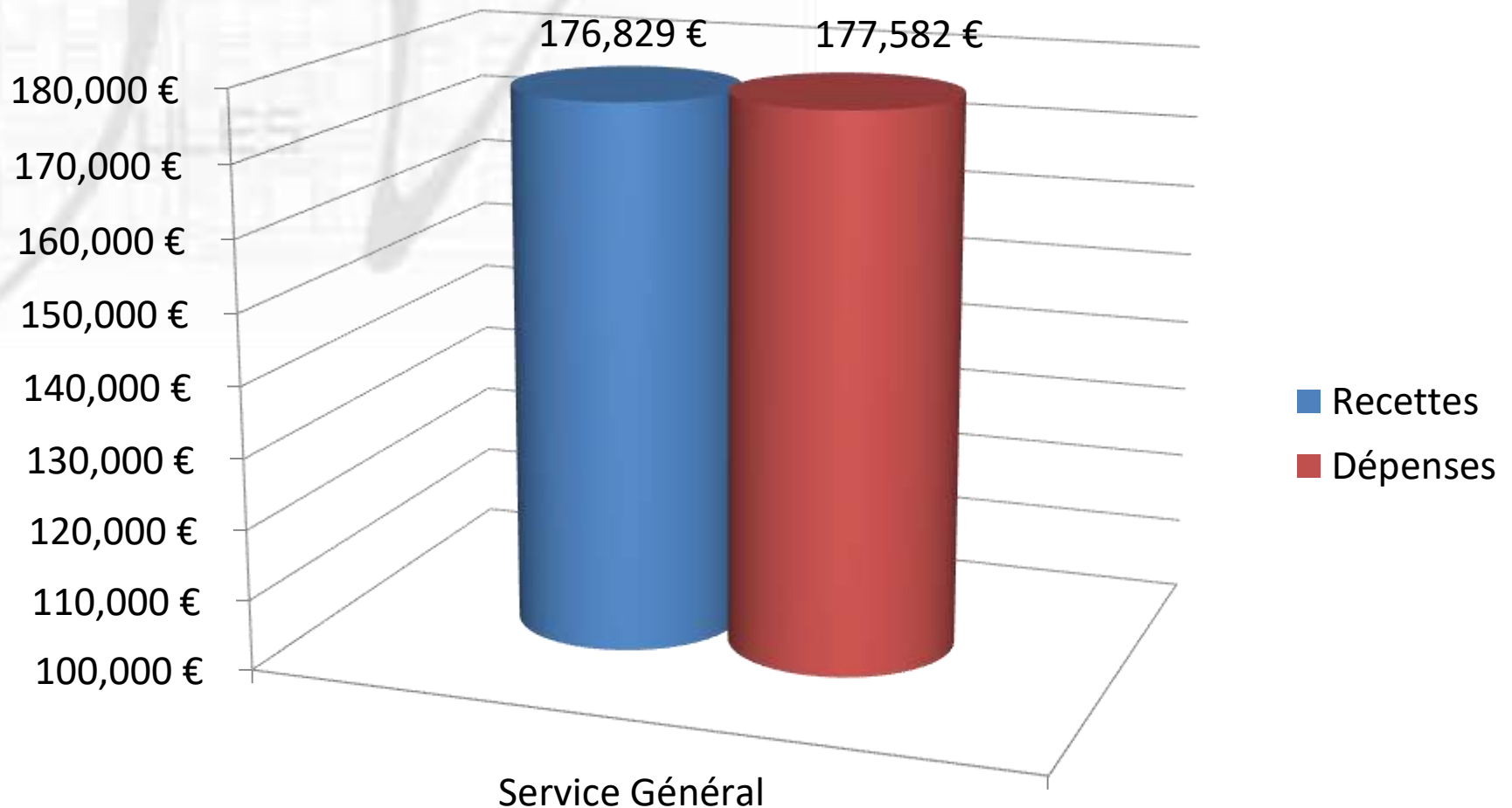
SRH – 39 842 repas servis en 2022

35387 en 2021, 34980 en 2020, 47 664 en 2019



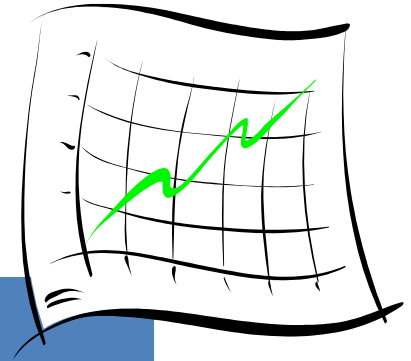
Résultat de l'Exercice

Comparaison Recettes / Dépenses
des services « avec réserves »



Résultat de l'Exercice :

- 753,18 €



Service Général



- 753,18 €

Du Résultat à la Capacité ou Insuffisance d'Autofinancement



La Capacité d'Autofinancement ou l'Insuffisance d'Autofinancement

- Elle met en évidence l'excédent ou l'insuffisance des ressources en lien avec l'activité de l'EPL



Le Fonds de Roulement

La CAF ou l'IAF

- les investissements financés sur fonds propres (0,00€)

= la variation du fonds de roulement :

- 355,50 €

Le Fonds de Roulement :

Un Fonds de roulement au 31/12/2022 de :

41 156,27 €

équivalent à 78 jours de fonctionnement

c'est-à-dire le nombre de jours dont dispose l'établissement pour fonctionner sans apport de trésorerie.

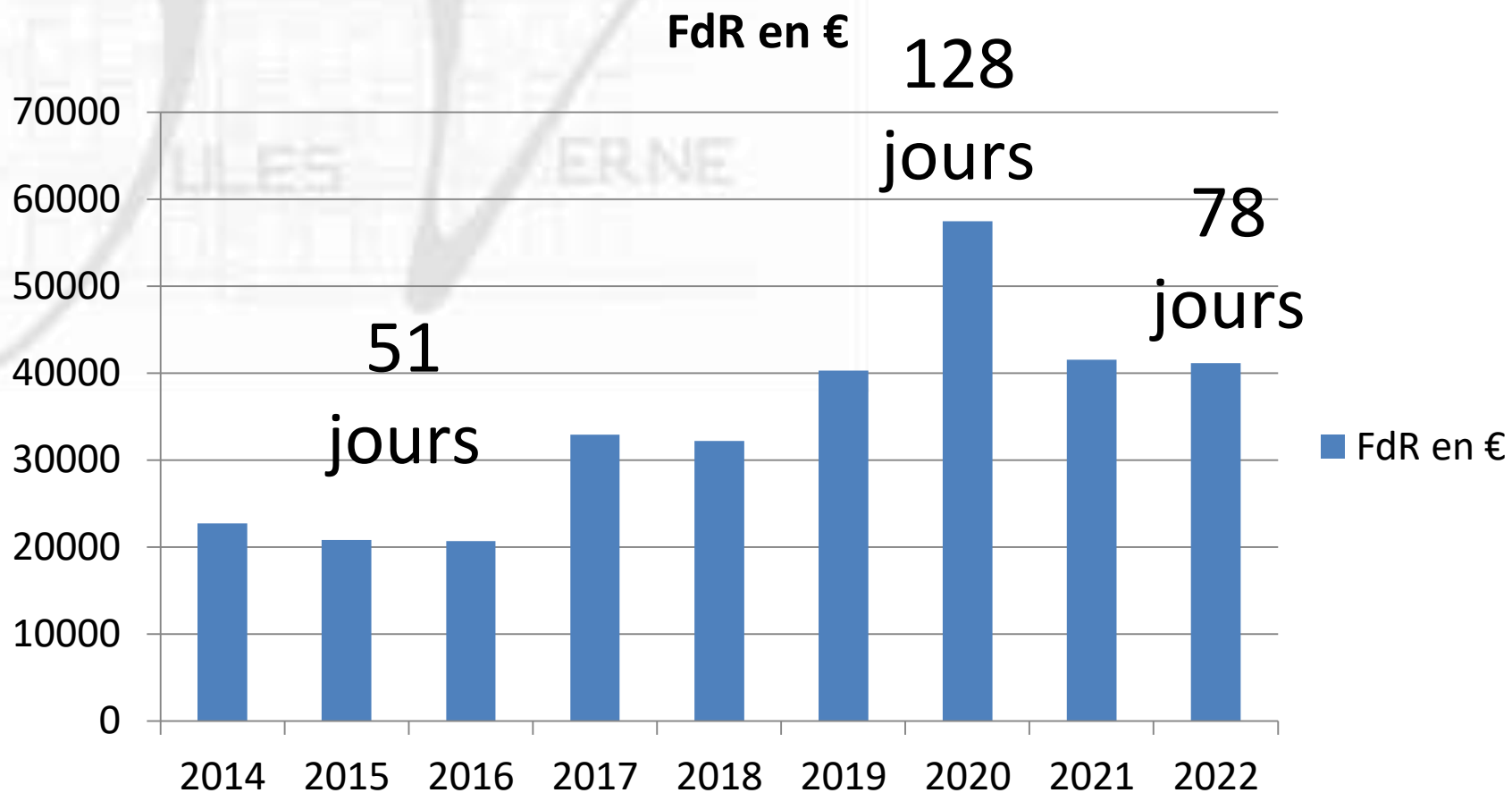
se ventilant comme suit :

réserves du service général :



41 156,27 €

Le Fonds de Roulement : évolution





Indicateurs financiers

	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Fonds de roulement	32 186.79	40 292.53	57 459.57	41 511.77	41 156.27
Jours FdR	76	96	128	104	78

Besoin en Fonds de Roulement	-30 819.31	-138 073.40	-81 943.36	-26 710.60	-37 012.35
------------------------------	------------	-------------	------------	------------	------------

Trésorerie	63 006.10	178 365.93	139 402.93	68 222.37	78 168.62
------------	-----------	------------	------------	-----------	-----------

Jours de Trésorerie	148	426	311	172	148
---------------------	-----	-----	-----	-----	-----

Taux moyen de charges à payer (%)	0.12	54.92	42.22	0.00	0.61
-----------------------------------	------	-------	-------	------	------

Taux de non recouvrement (%)	0.00	0.00	0.00	0.00	2.06
------------------------------	------	------	------	------	------

Vote du compte financier

- Adoption (avec ou sans réserves) du compte financier
- Affectation du résultat





Acceptation de don:

- dons volontaires des familles à la caisse de solidarité : 2 242,00 €

- Amicale des anciens élèves Jules Verne et Clemenceau : 300 € pour le prix littéraire Voyage en Julevernie

Décision budgétaire modificative n°9 ex. 2022, pour information

- Ajustement de crédits en recettes et dépenses, échange avec Torrelodones :
+ 11 500 €

Décisions budgétaires modificatives n°1 et 2, pour information

- Ajustement de crédits en recettes et dépenses, échange avec Boston :
+ 37 700 €
- Ajustement de crédits en recettes et dépenses, voyage à Angers :
+ 3 375 €

Décision budgétaire modificative n°3, pour vote

- Prélèvement sur Fonds de Roulement : 5 000 €
au service ALO pour mobilier Foyer des
collégiens.

Contrats et conventions :

- Contrat avec le CFC, d'autorisation de reproduction par reprographie d'œuvres protégées ; 2023-2025, renouvelable par tacite reconduction

Questions diverses

